Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTSA AP

Brevet de technicien supérieur agricole, E7-2 Étude de cas, option Aménagements paysagers

Session 2022 • Code sujet : **2022-BTS141-NOR-ME-RE** • Durée : **180 mn**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Végétalisation de la zone d'entrée (2 questions) **Page 3**

2. Gestion des eaux pluviales sur la zone d'accès au garage (2 questions) **Page 5**

3. Entretien des zones engazonnées (1 question) **Page 7**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 8**

Sujet officiel (PDF) : https://btsaap.fr/assets/annales/btsa-ap/E7 - Assurer la gestion technico-économique de chantiers/2022/BTSA AP - E7 - Assurer la gestion technico-économique de chantiers - Session 2022 - 1-Sujet.pdf

1. Végétalisation de la zone d’entrée

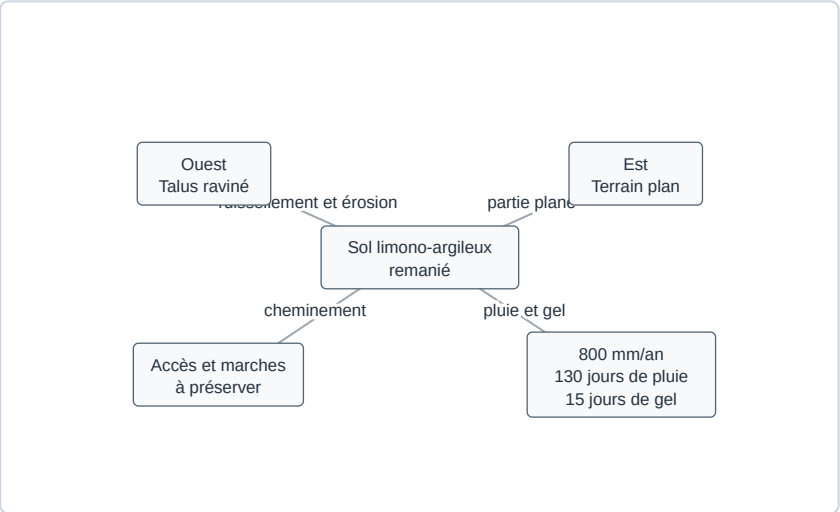
La zone d’entrée, terrassée avec une terre limono-argileuse, présente une partie Ouest ravinée et une partie Est plane, avec une bordure en pin en bas de talus. En tenant compte du plan, du climat local et de la liste de végétaux disponibles, il faut définir les contraintes et proposer une palette végétale adaptée.

Question 1. Définir les contraintes de la zone à végétaliser.

La terre limono-argileuse provient des déblais : remaniée, elle peut se tasser et freiner l’infiltration. Le plan du document 3 montre une zone en dénivelé, avec des niveaux repérés de 98,00 à 99,20 m, ainsi qu’un cheminement d’accès et des marches à conserver libres.

- À l’Ouest, le talus raviné subit le ruissellement ; la bordure verticale en pin (10 × 20 × 50 cm) retient partiellement la terre en pied.
- Le climat apporte 800 mm de pluie sur au moins 130 jours par an et environ 15 jours de gel.
- À l’Est, le terrain est plan ; l’exposition et l’infiltration réelle sont à vérifier sur place.

Contraintes de la zone d’entrée



Contraintes déduites du sujet et du plan de la zone d’entrée.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Sol limono-argileux remanié, dénivelé, talus ouest raviné, ruissellement, gelées, accès et marches à préserver ; terrain est plan.

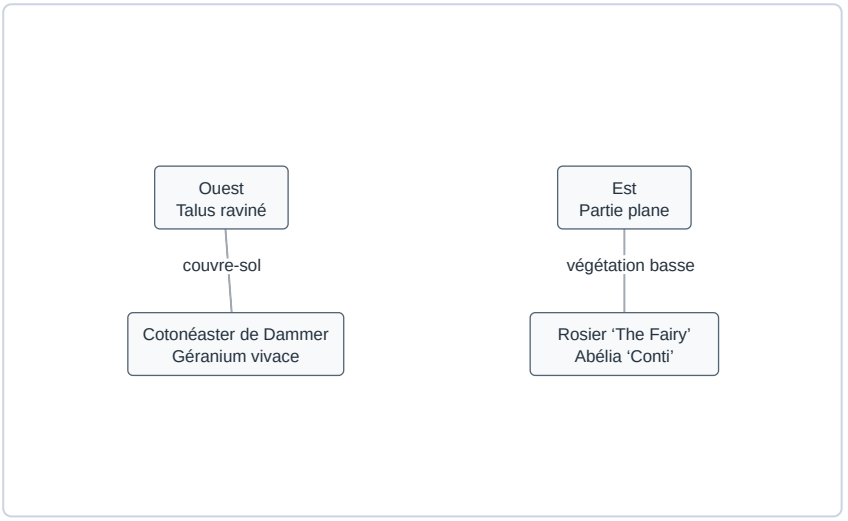
Question 2. Proposer une palette argumentée de végétaux adaptés, en vous aidant de la liste proposée par le fournisseur et de vos connaissances personnelles.

Sur la pente ouest, choisir des plantes rampantes qui couvrent le sol et contribuent à le maintenir. Sur la partie est, installer des végétaux bas, adaptés à la terre décrite et sans empiéter sur l’accès. L’exposition exacte n’étant pas précisée, confirmer le choix des emplacements avant plantation.

Végétal	Implantation et intérêt
Cotoneaster dammeri	Talus ouest : rampant, persistant, avec racines adventives ; hauteur indiquée de 0,20 m.
Geranium macrorrhizum	Talus et bordures : couvre-sol, soleil ou mi-ombre, floraison rose foncé.
Rosa ‘The Fairy’	Partie est : rosier compact et couvre-sol, floraison rose ; hauteur de 0,60 m.
Abelia x grandiflora ‘Conti’	Partie est : touffes compactes, feuillage panaché, hauteur de 0,80 m.

Installer les couvre-sols en quinconce, puis pailler le talus pour limiter le ruissellement et protéger la terre pendant leur reprise. Maintenir l’arrosage et le désherbage durant la première année.

Répartition proposée des végétaux



Répartition de principe selon le talus ouest et la partie plane est.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Talus ouest : cotonéaster de Dammer et géranium vivace. Partie est : rosier ‘The Fairy’ et abélia ‘Conti’.

2. Gestion des eaux pluviales sur la zone d’accès au garage

L’accès au garage a été décaissé de 25 cm et recouvert provisoirement d’une fondation en GNT 0/31,5 compactée, en attendant le revêtement définitif. Après plusieurs épisodes pluvieux importants, le garage a été inondé : il faut analyser les causes et proposer une gestion des eaux pluviales adaptée, illustrée par un schéma, une coupe ou un croquis de principe.

Question 1. Analyser les causes de l’inondation du garage.

Le plan indique une rue à **+99,00 m**, un accès à **+98,80 m** puis un point bas à **+98,00 m**, alors que le seuil du garage est à **+98,10 m**. L’accès forme donc un creux au-dessous du seuil : les eaux de ruissellement peuvent s’y accumuler et entrer dans le garage. Le décaissement de 25 cm accentue cette cuvette. La GNT 0/31,5 compactée et le sol limono-argileux sous-jacent limitent l’infiltration, surtout lors de fortes pluies. L’absence de collecte et d’évacuation organisée aggrave le risque.

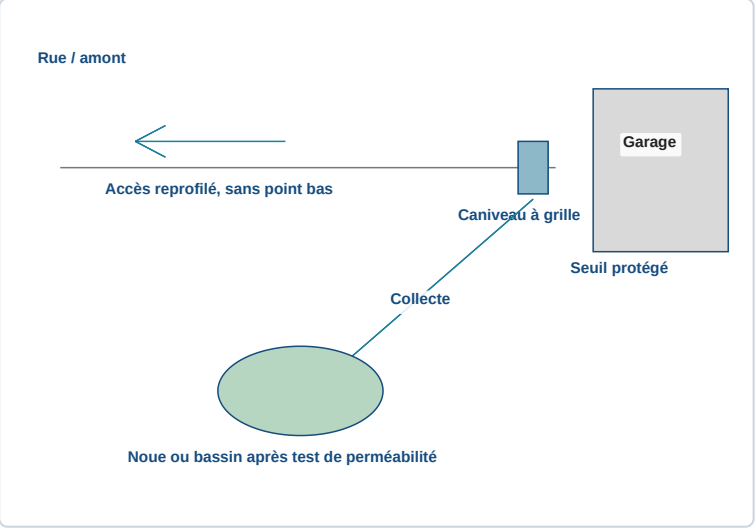
> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le point bas de l’accès (+98,00 m) est inférieur au seuil du garage (+98,10 m) : les eaux s’accumulent et peuvent pénétrer dans le garage.

Question 2. Proposer au client des solutions argumentées de gestion des eaux pluviales sur cet espace et illustrer votre proposition d’un schéma, d’une coupe et/ou d’un croquis de principe.

1. Reprofiler l’accès pour éviter toute pente vers le garage et supprimer le point bas devant le seuil.
2. Installer un caniveau à grille en amont de la porte, raccordé à un ouvrage de gestion situé hors des abords immédiats des fondations.
3. Privilégier une noue ou un bassin d’infiltration après vérification de la perméabilité du sol. En sol peu infiltrant, prévoir un stockage avec trop-plein vers un exutoire autorisé.

Un revêtement perméable seul ne résoudrait pas le problème sur la GNT compactée et le sol limono-argileux. Les eaux ne doivent pas être rejetées chez les voisins.

Principe de gestion des eaux de l’accès au garage



✓ RÉPONSE À RETENIR

Supprimer la cuvette, capter les eaux par un caniveau et les diriger vers un ouvrage d’infiltration adapté, avec trop-plein autorisé si nécessaire.

3. Entretien des zones engazonnées

La majeure partie du jardin doit être engazonnée et le client souhaite une tonte aussi stricte que possible, en accord avec les lignes épurées de sa villa. À partir de sa sélection de matériel, il faut rédiger un mail argumentant un choix, sans faire du prix un critère de décision.

Question 1. Rédiger un mail au client argumentant le choix effectué parmi sa sélection de matériel pour entretenir le futur gazon.

Objet : choix de votre tondeuse

Bonjour,

Je vous recommande le modèle 4. Sa hauteur de coupe minimale de 19 mm est la plus basse de la sélection et permet donc un gazon très court. Sa largeur de coupe de 53 cm et son bac de 65 litres favorisent une tonte efficace avec ramassage pour une finition nette. Le modèle 1 s'en approche, mais sa coupe minimale est de 20 mm. Le modèle 5 couvre davantage de surface, mais sa coupe minimale de 25 mm et l'absence de bac répondent moins bien à votre recherche. Le modèle 4 convient à la surface maximale annoncée de 1 500 m².

Cordialement,
Graize paysage

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Choix : modèle 4, coupe minimale de 19 mm, largeur de 53 cm, bac de ramassage de 65 litres et surface maximale de 1 500 m².

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2022)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E7-2 Étude de cas du BTSA Aménagements paysagers, session 2022, porte le code 2022-BTS141-NOR-ME-RE et dure 180 minutes; aucun coefficient n'est imprimé. Dans le contexte du jardin d'une villa à Saint-Léon-sur-Graize, elle évalue l'analyse des contraintes de plantation, la gestion des eaux pluviales et le choix argumenté de matériel pour la tonte.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Adapter les végétaux aux caractéristiques du sol, à l'exposition, à l'humidité et au relief de la zone.
- Sur un talus raviné, une couverture végétale adaptée peut contribuer à limiter l'érosion.
- Analyser les pentes et niveaux de l'accès pour comprendre les écoulements vers le garage et proposer une gestion de l'eau.
- Comparer les tondeuses selon la surface, la largeur et la hauteur de coupe, l'autonomie et le degré de tonte recherché.

Points de vigilance & attentes du jury

- Lire les plans et les cotes, repérer les niveaux, les limites, les pentes et les éléments construits avant d'établir un diagnostic.
- Justifier la palette végétale par les besoins des espèces et leur adéquation aux contraintes de la zone.
- Pour l'eau pluviale, expliquer le cheminement des écoulements et rendre le schéma ou la coupe compréhensible.
- Dans le mail, relier les caractéristiques du matériel aux besoins du client et ne pas retenir le prix comme critère.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment choisir des végétaux pour une zone comprenant un talus raviné ?

Relevez d'abord le sol, le relief, l'exposition et les conditions d'humidité. Choisissez des espèces dont les exigences correspondent au site et justifiez leur rôle paysager ainsi que leur intérêt pour couvrir le sol et limiter le ravinement.

Q : Comment expliquer l'inondation du garage à partir du plan ?

Repérez les niveaux de l'accès, de la porte du garage et des espaces voisins, puis examinez les pentes et les points bas. Le décaissé et le ruissellement vers le garage peuvent favoriser l'accumulation d'eau.

Q : Comment organiser le temps pour les trois situations ?

Les trois situations sont indépendantes et peuvent être traitées dans l'ordre choisi en 180 minutes. Leur barème est de 7, 7 et 6 points; répartissez le temps en conséquence et gardez une marge pour vérifier le schéma et le mail.

Q : Quels éléments rendre visibles dans l'argumentation sur le matériel ?

Comparez les données de la sélection aux besoins exprimés, notamment la surface, la hauteur et la largeur de coupe, l'autonomie et les conditions d'utilisation. Le sujet précise que l'aspect économique n'est pas un critère de choix.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsaap.fr/assets/annales/btsa-ap/E7 - Assurer la gestion technico-économique de chantiers/2022/BTSA AP - E7 - Assurer la gestion technico-économique de chantiers - Session 2022 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTSA Aménagements Paysagers : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.